



PNR 51 Intégration et exclusion

Bulletin n° 5, juillet 2007

www.pnr51.ch

Points forts

La Suisse, pays d'immigration – nombre de questions en découlent

Le titre du PNR 51 «Intégration et exclusion» fait automatiquement penser en premier lieu à des questions de cohabitation entre les autochtones et les étrangers, entre les Suisses et les immigrés. De fait, cette question du fonctionnement d'une société de migration est essentielle pour ce programme de recherche et pour la société dans son ensemble. Pour la société, cette question est essentielle, ne serait-ce que parce que nous sommes de plus en plus une société d'immigration, mais que nous n'acceptons pas vraiment cet état de fait. C'est la raison pour laquelle une politique de migration et d'intégration cohérente, qui définisse des balises générales, ouvre des perspectives à long terme et ne se limite pas à une simple lutte contre des symptômes lorsque ceci semble opportun, fait défaut.

Nos projets de recherche montrent bien la pluralité des domaines dans lesquels les questions de migration jouent un rôle important: il s'agit par exemple de l'histoire du droit de cité, qui montre que la naturalisation a souvent été utilisée dans le cadre de conflits d'intérêts sociopolitiques et pour imposer des normes. Le PNR 51 étudie aussi bien l'accès des étrangers aux diverses prestations sociales que leur rôle en milieu carcéral, de nouvelles stratégies de résolution des conflits telles que la médiation que l'utilisation de l'espace public, les images médiatiques des «étrangers» que le problème des places d'apprentissage.

P^r Walter Leimgruber,
membre du Comité de direction
du PNR 51 et directeur du «Seminar für
Kulturwissenschaft und Europäische
Ethnologie» de l'Université de Bâle



De nombreux projets ont en commun une conclusion essentielle: il ne s'agit pas de trouver des solutions pour les étrangères et étrangers, de même qu'on ne peut pas décrire ce groupe comme étant d'une manière générale mal intégré, exclu ou source de problèmes. Ainsi, une étude portant sur le rôle du travail indépendant chez les immigré(e)s aboutit à des résultats très différenciés. Elle révèle des modèles variés entre indépendance économique et processus d'intégration ou d'exclusion en fonction de la date d'immigration, de la durée de présence en Suisse, de l'âge de la «communauté» en question, des raisons de l'immigration et des caractéristiques structurelles des immigré(e)s. Cependant, chez tous, la signification des ressources suisses pour le saut dans l'indépendance professionnelle est grande, celle des ressources dites «ethniques» est relativement faible. Ce résultat est surprenant et en contradiction avec les résultats de recherche d'autres pays. Visiblement, il n'existe pas en Suisse d'«économie ethnique» comme c'est le cas au Canada ou aux Etats-Unis. Les immigré(e)s indépendant(e)s jouent en outre un rôle important dans le processus d'intégration, ils ont une sorte de fonction «charnière», qui n'est ni appréciée ni soutenue à sa juste valeur.

Un autre projet montre que nous ne nous apercevons souvent pas de quelles excellentes qualifications professionnelles les femmes immigrées disposent. L'image erronée des femmes mal formées, mais aussi les attentes traditionnelles au niveau des rôles et les prescriptions légales font obstacle aux femmes immigrées lorsqu'elles cherchent un emploi à la mesure de leur niveau de formation. Ceci entrave non seulement les perspectives de ces femmes, mais est aussi néfaste à l'économie et à la société qui ne tirent pas profit de ces ressources.

Le Comité de direction du PNR 51 part du principe que les questions d'intégration des personnes d'origine étrangère ne sauraient être considérées et traitées isolément d'autres facteurs. Au contraire, elles sont liées à plus d'un titre à presque tous les domaines de la société et de la politique. Pour arriver à des perspectives judicieuses et à des éléments de solutions viables à long terme, il est indispensable de tenir compte de ces interactions. Il n'y a pas une «question des étrangers», comme la politique le dit parfois de manière simplificatrice, mais de nombreuses questions qui touchent également à la migration, à la nationalité et au contexte culturel. Les projets du PNR 51 contribuent non seulement à révéler ces problèmes, mais présentent aussi des propositions d'améliorations concrètes.

Présentation des résultats de deux projets de recherche du PNR 51 portant sur des questions spécifiques à la migration

Intégration sociale et exclusion des migrantes ayant une bonne formation en Suisse

La politique actuelle de migration favorise les personnes qualifiées, car elle part du principe que celles-ci, en raison de leur bonne formation, pourront s'intégrer sans problème. Nous ne savons cependant pas grand-chose de la situation professionnelle en Suisse des migrant(e)s disposant d'une bonne formation. Il y a un besoin urgent de recherche au sujet des possibilités d'intégration socio-économique de ces personnes ainsi que sur les différences en fonction du sexe et de l'origine. Notre projet de recherche étudie dans quelle mesure un haut niveau de formation permet aux migrantes originaires de pays ne faisant pas partie de l'UE d'obtenir un emploi correspondant à leur niveau de qualification.

Résumé

La migration se féminise en Suisse. Ceci est particulièrement vrai des personnes originaires de pays ne faisant pas partie de l'Union européenne. Ainsi, en 1980, 48 % des personnes originaires d'Amérique latine qui immigraient en Suisse étaient des femmes. Ce taux a augmenté pour atteindre 65 % en 2005. De plus en plus de femmes disposant d'une bonne formation et originaires de pays ne faisant pas partie de l'UE arrivent en Suisse : 40 % des femmes originaires de pays non européens et exerçant un emploi en Suisse ont une formation universitaire.

Dans ce projet de recherche, nous avons étudié trois grandes questions : (a) Quels sont les processus qui conduisent à l'intégration au marché du travail des migrantes ayant une bonne formation ou à leur exclusion de celui-ci ? (b) Quel est le rôle joué par le sexe et l'appartenance ethnique dans le processus d'intégration ? (c) Quelles stratégies les migrantes développent-elles pour obtenir leur intégration socio-économique ? Cette étude a été réalisée avec 56 migrantes originaires de pays ne faisant pas partie de l'Union européenne et ayant différentes origines nationales (pays d'Amérique latine, du Proche-Orient et Moyen-Orient, d'Europe du Sud-Est) et différents contextes religieux (chrétien/musulman). Ont été prises en compte des femmes qualifiées (diplôme de formation de niveau secondaire II) et très qualifiées (diplôme universitaire ou équivalent).

Lorsqu'on observe la participation au marché du travail des migrantes interrogées, disposant d'une bonne formation, on s'aperçoit que seules 10 femmes sur 57 ont réussi à obtenir un emploi à durée indéterminée correspondant à leur qualification. Un tiers des femmes ayant participé à l'étude ne sont pas intégrées au marché du travail. Les autres – près de la moitié – sont soit dans des emplois sous-qualifiés, soit dans des emplois instables. On peut en conclure que la majorité des participantes (82 %) ne parviennent pas à utiliser leurs ressources de formation pour obtenir un emploi correspondant à leurs capacités et représentant une sécurité à long terme. Et ce bien que les participantes disposent d'une excellente formation, d'expérience professionnelle internationale et qu'elles maîtrisent l'allemand. L'Enquête européenne sur la population active 2004 montre des résultats analogues pour ce qui est de la surqualification des migrantes originaires de pays ne faisant pas partie de l'UE en Suisse.

Le fait que les migrantes originaires de pays non européens soient désavantagées est dû à un enchevêtrement de discours sur le rôle des sexes et sur l'origine ethnique. Des pratiques institutionnalisées liées à ceci débouchent sur des inégalités dans la participation au marché du travail. Sur le marché du travail, l'influence des conceptions «ethniscantes» sur la pratique d'emploi et de reconnaissance se manifeste. Des exemples en sont le fait que les diplômés non européens ne sont souvent pas reconnus, ou encore que les ressources personnelles des migrantes originaires de pays ne faisant pas partie de l'UE sont sous-estimées. En outre, on peut observer sur le marché du travail une interaction entre les préjugés ethniscants et les stéréotypes de sexe pour ce qui est des capacités techniques. De plus, les migrantes sont d'une manière générale considérées dans les concepts politiques d'intégration uniquement en tant que femmes au foyer et mères – et non en tant que travailleuses (voir p. ex. l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers, OIE). En outre, la politique et les projets d'intégration sont essentiellement orientés vers les migrantes peu qualifiées, ayant des connaissances très limitées en allemand et peu d'expérience de formation.

Les migrantes qualifiées sont non seulement confrontées à des obstacles lorsqu'elles tentent de mettre leur formation à profit en Suisse, mais aussi à des processus de déqualification, à une perte de confiance en soi et une limitation de leur autonomie. De ce fait, la migration n'apporte à ces femmes aucune amélioration de leur statut professionnel, mais au contraire une dégradation ou même une perte totale de celui-ci. Les pays situés à l'extérieur de l'Europe perdent des ressources importantes en raison de la migration de femmes qualifiées (brain drain), tandis qu'en Suisse, ces femmes trouvent peu d'espaces leur permettant de déployer leur capital culturel (brain waste).

Mais les migrantes ne réagissent pas de manière uniquement passive aux conditions défavorables qu'elles rencontrent sur le marché du travail. Cette étude montre que les migrantes mobilisent de nombreuses stratégies pour améliorer leurs chances sur le marché du travail. Les stratégies et les réponses aux défis qui se posent vont de la requalification à la construction de nouvelles relations, en passant par la prise en charge d'un emploi non qualifié ou d'une activité bénévole non rémunérée dans une institution sociale ou politique. Les migrantes décrivent le travail social et politique bénévole et généralement non rémunéré comme ayant une signification cruciale pour leur bien-être. D'un côté, il leur permet d'avoir des activités hors de la sphère privée du travail ménager et familial, d'autre part il peut à leur avis être une manière de mettre à profit leurs qualifications ou représenter une étape importante en direction d'un emploi rémunéré.

Une intégration au marché du travail correspondant aux qualifications des migrantes est autant le but de celles-ci que celui de la politique de migration actuelle. En plus d'adaptations au niveau des conditions cadres de la politique de migration, notre étude a révélé un besoin de mesures dans le domaine de la formation et de la communication pour lutter contre la dévalorisation du capital culturel des migrantes bien formées. Au sens de «construire des passerelles», on a besoin d'interventions de lutte contre les préjugés relatifs au sexe et à l'appartenance ethnique. Enfin, les migrantes ont aussi besoin d'un soutien eu égard à l'égalité des sexes pour obtenir un accès aussi libre que possible au marché du travail.

Responsable du projet

D' Yvonne Riaño

Institut de géographie, Université de Berne

Hallerstrasse 12, 3012 Berne

Tél. +41 (0)31 631 88 64, riano@giub.unibe.ch

P^r Doris Wastl-Walter

Institut de géographie, Université de Berne

Hallerstrasse 12, 3012 Berne

Tél. +41 (0)31 631 80 16, dwastl@giub.unibe.ch

Nadia Baghdadi, lic. ès lettres

Institut de géographie, Université de Berne

Hallerstrasse 12, 3012 Berne

baghdadi@giub.unibe.ch

La voie de l'intégration? Le rôle du travail indépendant des migrant(e)s en Suisse (Ethnic Business)

La promotion de l'activité professionnelle indépendante est considérée comme une mesure possible de lutte contre le niveau relativement élevé de chômage des migrant(e)s en Suisse. En même temps, depuis quelques années, le travail indépendant est en augmentation parmi les migrant(e)s. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, on ne sait pas grand-chose en Suisse sur les entreprises dirigées par des personnes d'origine étrangère.

Résumé

La question étudiée était de savoir dans quelle mesure le travail indépendant des migrant(e)s favorise ou empêche les processus d'intégration ou d'exclusion. La recherche portait sur deux questions essentielles: premièrement, il s'agissait d'analyser les raisons qui conduisent à prendre une activité professionnelle indépendante. Des processus d'exclusion (p. ex. économiques) conduisent-ils à créer une entreprise, ou s'agit-il plutôt de l'expression d'une intégration sociale qui permet d'utiliser à son compte les possibilités existantes? Deuxièmement, il s'agissait d'étudier quelles sont les conséquences de la création d'entreprise pour les personnes concernées et leur entourage. La création d'une entreprise peut-elle déclencher des processus d'intégration, et si oui, comment ces processus se déroulent-ils? Partant du principe que des différences spécifiques au sexe d'une part et à la génération d'autre part existent par rapport aux processus d'intégration, ces deux aspects ont été approfondis dans le cadre de l'étude.

Le projet de recherche associait des méthodes quantitatives et qualitatives de recherche empirique en sciences sociales et utilisait trois processus différents et complémentaires de collecte et d'analyse des données (analyse statistique des données de l'Enquête suisse sur la population active 2003, entretiens biographiques, analyse de réseaux sociaux).

L'analyse des données statistiques a révélé trois modèles différents de rapports entre l'indépendance économique et les processus d'intégration ou d'exclusion. Chez les migrant(e)s d'Europe du Sud, le modèle de l'activité indépendante en tant que voie de l'intégration domine, chez les personnes originaires d'Europe de l'est, c'est le modèle de

ségrégation et de «déclassement social» qui domine, chez les personnes d'Europe du Nord et de l'Ouest ainsi que chez les migrant(e)s de deuxième génération, on trouve le modèle de l'activité indépendante en tant qu'«ascension sociale». Ces différences reflètent l'hétérogénéité de la population des migrant(e)s en Suisse. Elles soulignent le fait que la date de l'immigration et donc l'«âge» de la «communauté», mais aussi les motifs de l'immigration et les caractéristiques structurelles des migrant(e)s ont une influence importante sur le modèle qui prend effet. À l'aide d'entretiens biographiques, nous avons récapitulé comment les processus d'intégration et d'exclusion se déroulent dans chaque cas individuel et quelle signification les ressources individuelles des personnes interrogées ont à cet égard. Dans l'ensemble, on peut noter que les migrant(e)s qui se mettent à leur compte en Suisse sont principalement ceux et celles qui disposent de plus de ressources que d'autres migrant(e)s. Le capital social sous forme de «ressources suisses» et le capital biographique en tant que somme des expériences accumulées sont tout aussi significatifs pour franchir le pas vers l'activité indépendante que le capital culturel et économique.

Pour franchir ce pas, les relations sociales avec des Suisses se sont révélées décisives dans les trois sous-projets. La signification importante des ressources «suisses» et la signification relativement peu importante de ce que l'on appelle communément les ressources «ethniques» sont surprenantes et contredisent les résultats de recherche d'autres pays. Ce résultat montre qu'il n'existe pas en Suisse d'«économie ethnique» comme c'est le cas au Canada ou aux États-Unis. Ceci peut s'expliquer par le fait que des obstacles institutionnels ont jusqu'à présent entravé la création d'entreprises par les migrant(e)s de sorte que les ressources suisses sont utiles et nécessaires pour surmonter ces obstacles.

En outre, nous avons pu démontrer que les migrant(e)s exerçant une activité professionnelle indépendante remplissent à ce titre un rôle important dans les processus d'intégration et représentent en quelque sorte une charnière entre les personnes «établies» et les personnes «marginales». Les entrepreneuses/entrepreneurs ont d'un côté des contacts avec des Suisses «établis» et de l'autre côté des relations avec de nombreux autres migrant(e)s disposant de moins de ressources qu'eux-mêmes et ayant émigré vers la Suisse plus tard qu'eux. En tant qu'employeuses/employeurs, les migrant(e)s exerçant une activité professionnelle indépendante offrent des emplois et permettent ainsi à des personnes de même origine, ayant peu de chances sur le marché du travail classique, de s'assurer des revenus.

Enfin, il faut noter que dans les trois sous-projets, nous avons constaté des différences en fonction du sexe et de la génération. Ainsi, les femmes, à la différence des hommes, choisissent souvent une activité professionnelle indépendante pour mieux concilier vie professionnelle et familiale. En outre, les analyses indiquent que la ségrégation spécifique au sexe présente des variations parmi les personnes exerçant une activité indépendante : dans les positions inférieures de l'espace social, elle est moins forte parmi les indépendant(e)s que parmi les employé(e)s, dans les positions supérieures, c'est l'inverse. Pour ce qui est des différences selon la génération, les résultats montrent que les enfants des anciens travailleurs immigrés se mettent à leur compte dans d'autres secteurs que la génération de leurs parents. On les rencontre plus souvent dans des branches telles que l'informatique, qui exigent une formation supérieure et sont plus prestigieuses que les secteurs dans lesquels travaille la première génération. Les personnes de la deuxième génération ont, comme on pouvait s'y attendre, plus de contacts avec des Suisses que leurs parents. En même temps, elles se servent volontiers de l'«ethnicité» en tant que symbole et capital culturel pour commercialiser l'activité de leur entreprise.

Responsable du projet

Pr Christian Suter

Institut de sociologie, Université de Neuchâtel

Faubourg de l'Hôpital 27, 2000 Neuchâtel

Tél. +41 (0)32 718 14 14, christian.suter@unine.ch

Pr Renate Schubert

Institut de recherche sur les décisions environnementales

de l'EPF de Zurich, Centre EPF, WEH, 8092 Zurich

Tél. +41 (0)44 632 47 17, schubert@wif.gess.ethz.ch

Dr Anne Juhasz

Institut de sociologie, Université de Zurich

Andreasstrasse 15, 8050 Zurich

Tél. +41 (0)44 635 23 71, juhasz@soziologie.uzh.ch

Projets de recherche du PNR 51 portant sur des questions spécifiques à la migration

La médiation interculturelle contribue-t-elle à l'inclusion? Stratégies et pratiques comparées dans les domaines de la santé, de l'éducation, du social et de la justice

Responsable du projet: Dr Alexander Bischoff
Institut für Pflegewissenschaft, Universität Basel,
Bernoullistrasse 28, 4056 Basel
Tél. +41 (0)61 267 09 54
alexander.bischoff@unibas.ch

Intégration et exclusion sociale des femmes immigrées en Suisse

Responsable du projet: Dr Yvonne Riaño
Institut de géographie, Université de Berne,
Hallerstrasse 12, 3012 Berne
Tél. +41 (0)31 631 88 64
riano@giub.unibe.ch

Les possibilités de la sécurité sociale dans le processus d'intégration des personnes étrangères

Responsable du projet: Dr Stefan Spycher
Schweizerisches Gesundheitsobservatorium,
Espace de l'Europe 10, 2010 Neuchâtel
Tél. +41 (0)32 713 62 93
stefan.spycher@bfs.admin.ch

La voie de l'intégration? Le rôle du travail indépendant dans les processus d'intégration des immigrants en Suisse (Ethnic Business)

Responsable du projet: Pr Christian Suter
Institut de sociologie, Université de Neuchâtel,
Faubourg de l'Hôpital 27, 2000 Neuchâtel
Tél. +41 (0)32 718 14 14
christian.suter@unine.ch

La citoyenneté entre concepts du national et gestion du social: critères d'inclusion et d'exclusion du droit de cité suisse, de 1874 à nos jours

Responsable du projet: Pr Brigitte Studer
Historisches Institut, Universität Bern,
Länggassstrasse 49, 3000 Bern 9
Tél. +41 (0)31 631 39 45
brigitte.studer@hist.unibe.ch

Les étrangers purgeant une peine en milieu carcéral: sécurité et resocialisation sur la base de la législation nationale, des mesures liées à la police des étrangers et de l'augmentation de la mobilité transnationale

Responsable du projet: Pr Hans-Rudolf Wicker
Institut für Ethnologie, Universität Bern,
Länggassstrasse 49a, 3000 Bern 9
Tél. +41 (0)31 631 89 95
hans-rudolf.wicker@ethno.unibe.ch

Projets de recherche du PNR 51 comprenant des éléments d'analyse spécifiques à la migration

Intégration et exclusion dans le contexte de la structure, de la perception et de l'utilisation de l'espace public

Responsable du projet: Dr Rosmarie Anzenberger
Institut der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde, Spalenvorstadt 2, Postfach, 4001 Basel
Tél. +41 (0)61 267 11 63
rosmarie.anzenberger@volkskunde.ch

Barrières d'accès aux systèmes de santé et exclusion – étude comparative des stratégies mises en œuvre pour améliorer l'accès et combattre l'exclusion sociale dans des contextes urbains en Europe

Responsable du projet: Pr Sandro Cattacin
Département de Sociologie, Université de Genève,
40, Boulevard du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4
Tél. +41 (0)21 694 06 00
sandro.cattacin@unige.ch

Sélection des apprentis dans les petites et moyennes entreprises (PME) – intégration et exclusion lors du passage de l'école à l'apprentissage professionnel

Responsable du projet: P^r Urs Haeblerlin
Heilpädagogisches Institut, Universität
Freiburg, Petrus-Kanisius-Gasse 21, 1700 Fribourg
Tél. +41 (0)26 300 77 05
urs.haeblerlin@unifr.ch
www.lehrlingsselektion.info

Mécanismes d'intégration et d'exclusion par le travail dans un environnement économique et social en mutation

Responsable du projet: P^r François Hainard
Institut de sociologie et de sciences
politiques, Université de Neuchâtel,
Faubourg de l'Hôpital 27, 2000 Neuchâtel
Tél. +41 (0)32 718 14 25
francois.hainard@unine.ch

Formes d'emploi typiques et atypiques – conséquences du droit du travail sur l'intégration et l'exclusion

Responsable du projet: P^r Michael Nollert
Departement für Sozialarbeit und Sozialpolitik,
Route de Bonnesfontaines 11, 1700 Fribourg
Tél. +41 (0)26 300 77 96
michael.nollert@unifr.ch

Intégration et exclusion par les images de l'autre

Responsable du projet: P^r Sabine Maasen
Wissenschaftsforschung, Universität Basel,
Missionsstrasse 21, 4003 Basel
Tél. +41 (0)61 260 21 99
sabine.maasen@unibas.ch

Processus d'intégration et d'exclusion entre jeunes en cours de formation

Responsable du projet: D^r Johanna Rolshoven
ETH Wohnforum/Centre for Cultural Studies
in Architecture, Departement Architektur ETH,
Hönggerberg HIL G 65.1, 8093 Zürich
Tél. +41 (0)44 633 39 87
rolshoven@arch.ethz.ch

Publications thématiques du PNR 51

Le PNR 51 prévoit pour 2007 *cinq publications thématiques* qui paraîtront sous forme de livres brochés aux éditions Seismo, Zurich. Les contributions des chercheuses et chercheurs et des auteurs hôtes seront publiées dans leur langue d'origine avec un résumé dans l'autre langue (D ou F).

Octobre 2007

Soins, stigmatisation et eugénisme. Intégration et exclusion en médecine, psychiatrie et assistance sociale



Les auteur(e)s se penchent sur les pratiques médicales, psychiatriques et d'assistance sociale en Suisse et étudient les effets d'intégration ou d'exclusion des interventions. Ils montrent à l'aide d'exemples de mesures thérapeutiques et d'assistance sociale spécifiques comment celles-ci transportent des conceptions de l'ordre public spécifiques au sexe et visant à discipliner. Dans une perspective d'actualité, les auteur(e)s discutent la gestion de la stigmatisation liée aux maladies mentales, le contrôle éthique lors du diagnostic prénatal et l'égalité des droits des handicapés. Auteur(e)s: Sabine Braunschweig, Gabriela Imboden, Hans Jakob Ritter, Regina Wecker, Bernhard Küchenhoff, Roswitha Dubach, Béatrice Ziegler, Gisela Hauss,

Andrea Kaufmann, Guadench Dazzi, Christoph Keller, Ruth Baumann-Hölzle, Denise Hürlimann, Daniel Sollberger, Mara Byland, Géraldine Widmer.
Auteurs hôtes: Caroline Hess-Klein, Egalité Handicap, et Regula Mader, préfète de Berne.

Octobre 2007

Mondes du travail.

Chances d'intégration et risques d'exclusion



Trois aspects sont au centre de cette publication : (1) le rapport entre intégration professionnelle et sociale, (2) la capacité à agir des employé(e)s, en particulier de celles et ceux en emplois précaires ainsi que des migrant(e)s vu leur situation sur le marché du travail, et (3) l'effet des normes et des offres institutionnelles ayant pour but d'assurer la protection sociale et la réintégration des chômeurs.

Auteur(e)s: Pascale Gazareth, Malika Wyss et Katia Iglesias, Anne Juhasz, Raphaela Hettlage, Bernhard Soland, Renate Schubert, Christian Suter, Yvonne Riaño, Nadia Baghdadi, Luc Vodoz, Barbara Pfister Giauque, Michael Nollert, Alessandro Pelizzari, Peter Böhringer et Sandra Contzen, Eva Nadai, Christoph Mäder, Chantal Magnin, Stefan Spycher, Theres Egger. Interview de Thomas Daum, directeur de l'Union patronale suisse, et Daniel Lampart, économiste en chef de l'Union syndicale suisse.

Octobre 2007

Choisir et être choisi.

Intégration et exclusion des jeunes et jeunes adultes dans la scolarité et l'emploi



Les auteur(e)s analysent divers mécanismes et dynamiques ayant lieu au cours de la scolarité, à la transition entre l'école et la formation professionnelle et lors des premières expériences dans le monde du travail, du point de vue de leur potentiel d'intégration et d'éventuels effets d'exclusion.

Auteur(e)s: Christopher Szaday, Mauro Amiguet, David Muheim, Sibylle Brändli, Michaela Heid, Christian Imdorf, Simone Suter.

Auteurs hôtes: Belinda Walther, Secrétariat général du Département fédéral de l'économie; Dominique Chautems Leurs, Le Point, Département de l'instruction publique de Genève.

Mars 2008

Intégration et exclusion dans le travail social

Avril 2008

Intégration et exclusion en raison des actions administratives et de la tenue et gestion des dossiers

Vous trouverez plus d'informations dans l'édition n° 6 du Bulletin du PNR 51 qui paraîtra en novembre 2007.

Colloques pratiques du PNR 51

Créer et utiliser des dossiers : processus d'intégration et d'exclusion. De la gestion des dossiers hier et aujourd'hui

Mercredi 12 septembre 2007, de 13 h 30 à 18 h 00,
Hôtel Elite, rue de la Gare 14, 2500 Bienne

Dans presque tous les domaines de l'administration et de la société, on crée et on utilise des dossiers. Ceci implique toujours des effets divers sur les personnes concernées par ces dossiers et en faisant l'objet. Jusqu'à présent, il n'y avait cependant pratiquement pas de recherche étudiant les conséquences, et en particulier les processus d'intégration et d'exclusion liés à la création et à la tenue de dossiers. A l'occasion de ce colloque, des expert(e)s de différents domaines tels qu'archives, droit public, médecine et politique prennent position sur la question des processus d'intégration et d'exclusion impliqués par la tenue et la gestion de dossiers. Des chercheuses et chercheurs du PNR 51 présentent leurs résultats dans les perspectives les plus diverses et dans un contexte, qui historique, qui actuel.

Programme

13 h 30 Introduction

D^r Laura von Mandach, coordinatrice scientifique du PNR 51
P^r Walter Leimgruber, «Seminar für Kulturwissenschaft und Europäische Ethnologie», Université de Bâle, et membre du Comité de direction du PNR 51

13 h 45 Dossiers et archives

Exposé, Andreas Kellerhals, lic. ès lettres, directeur des Archives fédérales, Berne

14 h 05 Considérations de droit public et constitutionnel

Exposé, D^r Stephan C. Brunner, collaborateur scientifique de l'Office fédéral de la justice, Berne

14 h 25 Commentaire

P^r Brigitte Studer, Institut d'histoire, Université de Berne

14 h 35 Débat

14 h 50 Tenue des dossiers et stigmatisation. L'exemple de l'action «Enfants de la grand-route»

D^r Thomas Meier, «Beratungsstelle für Landesgeschichte», Zoug

15 h 05 Tenue et utilisation des dossiers en psychiatrie

D^r Marietta Meier, «Forschungsstelle für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte», Université de Zurich

15 h 20 Pause

- 15 h 40 L'eugénisme dans les dossiers psychiatriques et administratifs**
Gabriela Imboden, lic. ès lettres, et D^r Hans Jakob Ritter, Séminaire d'histoire, Université de Bâle
- 15 h 55 Tenue des dossiers et gestion des personnes présentant une prédisposition à la maladie et des troubles de la fertilité**
P^r Hans-Jakob Müller, Unité de génétique médicale, clinique pédiatrique universitaire des deux Bâles
- 16 h 10 Commentaire**
P^r Véronique Mottier, Université de Lausanne et University of Cambridge, membre du Comité de direction du PNR 51
- 16 h 20 Caractéristiques spécifiques au sexe de la tenue des dossiers**
D^r Brigitte Schnegg, «Interdisziplinäres Zentrum für Frauen- und Geschlechterforschung», Université de Berne
- 16 h 35 La pratique du dossier dans l'aide sociale genevoise**
P^r Laurence Ossipow, HES-SO, Haute Ecole de Travail Social, Genève, Isabelle Csupor, lic. ès lettres, Hospice général de Genève
- 16 h 50 Débat**
- 17 h 10 De la pratique à la politique: une expérience vécue**
D^r Philippe Perrenoud, Conseiller d'Etat, directeur de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne
- 17 h 25 Commentaire de synthèse**
P^r Jakob Tanner, «Forschungsstelle für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte», Université de Zurich
- 17 h 45 Fin du colloque**

Animation

D^r Claudia Kaufmann, directrice du service de médiation de la ville de Zurich et membre du Comité de direction du PNR 51

Le nombre de places étant limité, une inscription préalable est requise d'ici au 30 août 2007 à l'adresse suivante: www.pnr51.ch

Pour plus d'informations

D^r Laura von Mandach, coordinatrice scientifique du PNR 51, FNS, Wildhainweg 20, Case postale 8283, 3001 Berne, tél. 079 293 97 84 lvonmandach@snf.ch

Colloque en novembre 2007

«Intégration et exclusion dans l'aide sociale et la politique sociale»
Jeudi 8 novembre 2007 à Berne, grande salle plénière, Fonds national suisse, Wildhainweg 21, 3001 Berne.

Retour sur le colloque pratique du 23 mai 2007 à Berne

La citoyenneté en Suisse. Présentation des résultats d'une étude historique sur les critères d'inclusion et d'exclusion du droit de cité suisse ainsi que d'une étude sur la pratique actuelle de la naturalisation dans les communes suisses.

A l'invitation du PNR 51 et de la Commission fédérale des étrangers (CFE), quelque 100 responsables du domaine de la naturalisation aux niveaux fédéral, cantonal et communal se sont réunis pour la première fois à Berne le 23 mai pour une manifestation commune. Des chercheurs de plusieurs universités œuvrant au sein de diverses disciplines ont présenté leurs travaux et mis leurs résultats en discussion. Les conclusions issues de ces débats sont claires: les milieux politiques doivent intervenir de toute urgence pour alléger et uniformiser la procédure de naturalisation afin d'élaborer une plus grande égalité des chances pour la population étrangère.

Toute personne qui souhaite se faire naturaliser par procédure ordinaire en Suisse doit au préalable obtenir le droit de cité d'une commune et d'un canton. Au cours de ces dernières années, cette procédure a été ici et là sous le feu de la critique. Comment pratiquait-on autrefois et comment pratique-t-on aujourd'hui la naturalisation en Suisse? C'est la question qui a été abordée dans différents projets dans le cadre du PNR 51. Les résultats de quelques projets triés sur le volet ont donc fait l'objet d'une journée qui s'est déroulée à Berne le 23 mai. Bien que la Confédération, les cantons et les communes aménagent ensemble la procédure de naturalisation, c'est la première fois que des responsables de la naturalisation des trois échelons de l'Etat se sont réunis.

Brigitte Studer, Gérard Arlettaz et leur équipe, chercheurs de l'institut d'histoire de l'Université de Berne, ont examiné les critères d'admission et d'exclusion du droit de cité suisse de 1874 à nos jours. Marc Helbling, de l'Institut des sciences politiques de l'Université de Zurich, a opté dans son projet pour un procédé comparatif. Dans une première étape, il a interrogé 207 communes à propos de leur procédure actuelle de naturalisation, puis il a procédé à des études de cas dans des communes sélectionnées à cet effet. Florence Passy de l'Institut d'études politiques et internationales de l'Univer-

sité de Lausanne a examiné avec un groupe de chercheurs le rapport de connexité entre le système du droit de cité et l'intégration politique de la population étrangère dans certains pays européens. Cette étude est centrée sur la manière dont les immigrés articulent leurs intérêts et sur la question de savoir quelles sont les forces vives politiques qui les soutiennent dans cette démarche.

Dans les discussions, les nombreuses contributions des spécialistes en matière de naturalisation ont révélé combien la procédure de naturalisation diffère d'une commune à l'autre dans notre pays et combien les avis sont controversés sur ce qu'il conviendrait de changer au système actuel et ce qui est faisable. Plusieurs experts souhaiteraient disposer de directives uniformes et de critères clairs pour apprécier les demandes de naturalisation. En revanche, la demande que la décision soit confiée partout à la même instance a suscité des oppositions. Presque tous les spécialistes doutent grandement que le fédéralisme helvétique et le système à trois niveaux permettent des innovations majeures en matière de naturalisation.

Les chercheurs étaient par contre unanimes dans leurs recommandations: un système de naturalisation transparent et juste encourage l'intégration de la population étrangère. Pour des raisons qui relèvent des principes constitutionnels de l'Etat de droit et de l'égalité des chances, il conviendrait d'alléger et de faciliter la procédure. En matière de naturalisation, tous les cantons devraient appliquer le même étalon. Par ailleurs, la législation devrait non seulement déléguer aux cantons la procédure de naturalisation, mais aussi la responsabilité des décisions en matière de naturalisation. La CFE voit dans les résultats de ces recherches une confirmation de la direction de ses activités. Elle s'investit pour uniformiser la procédure, de telle manière que des conditions comparables donnent partout la même égalité des chances pour les candidats. Elle lance un appel pour que les questions relatives à la naturalisation soient discutées avec objectivité et pondération. Les naturalisations ne se prêtent pas pour régler des conflits d'intérêts sociétaux.

Pour de plus amples informations consulter
www.eka-cfe.ch et www.nfp51.ch

Bibliographie

*Elaborée par Dr Laura von Mandach,
coordinatrice scientifique du PNR 51, (version fin mai 2007)*

Astier Isabelle. Les nouvelles règles du social.

Collection: le Lien social. Paris: PUF, 2007

Böhnke Petra. Am Rande der Gesellschaft – Risiken sozialer Ausgrenzung.

Opladen: Verlag Barbara Budrich, 2006

Boillat Valérie (Hg). Vom Wert der Arbeit. Schweizer Gewerkschaften – Geschichte und Geschichte.

Zürich: Rotbuchverlag, 2006

Bude Heinz, Willisch Andreas (Hg). Das Problem der Exklusion. Ausgegrenzte, Entbehrliche, Überflüssige.

Hamburg: Hamburger Edition, 2006

Caduff Raymond. Schweizer Sozialhilfe auf dem Prüfstand. Zürich: Rüegger, 2007

Caritas (Hg). Sozialalmanach. Das Caritas-Jahrbuch zur sozialen Lage der Schweiz. Schwerpunkt: Eigenverantwortung. Luzern: Caritas, 2007

Chaponnière Martina, Flückiger Yves, Hotz-Hart Beat, Osterwalder Fritz, Sheldon George, Weber George (Hg).

Bildung und Beschäftigung/Formation et emploi/ Education and occupation. Beiträge der internationalen Konferenz in Bern/Actes de la conférence internationale à Berne. Reihe: Bildung und Beschäftigung in der Diskussion, NFP 43. Zürich: Rüegger, 2007

De Jonckheere Claude, Mezzena Sylvie, Molnarfi Camille. Les entreprises sociales d'insertions par l'économie. Des politiques, des pratiques, des personnes et des paradoxes. Genève: Les éditions ies, 2007

Eberle Thomas S., Imhof Kurt (Hg). Sonderfall Schweiz. Zürich: Seismo, 2007

Kaba Mariama, Nienhaus Agnes, Wolfisberg Carlo (Hg). Behinderung – Handicap. Zeitschrift Traverse 2006.

Zürich: Chronos

Lagrange Hugues. L'épreuve des inégalités. Collection: le Lien social. Paris: PUF, 2007

Lessenich Stephan, Nullmeier Frank (Hg). Deutschland – eine gespaltene Gesellschaft.

Frankfurt/a. M.: Campus, 2006

Meier Marietta, Bernet Brigitta, Dubach Roswitha, Germann Urs. Zwang zur Ordnung. Psychiatrie im Kanton Zürich, 1870 – 1970. Zürich: Chronos, 2007

Netzwerk Arbeitsmarkt (Hg). Arbeitsmarkt 2010 – Chance für alle? Eine Standortbestimmung zur Arbeitsmarktintegration. Zürich: Rüegger, 2007

Paugam Serge (éd). Repenser la solidarité. Les apports des sciences sociales. Collection: le Lien social. Paris: PUF, 2007

Schweizerisches Bundesarchiv (Hg). Geschichte der Sozialversicherungen. L'histoire des assurances sociales. Reihe: Studien + Quellen, Band 31. Zürich: Chronos, 2007

von Mohr Katrin. Soziale Exklusion im Wohlfahrtsstaat. Arbeitslosensicherung und Sozialhilfe in Großbritannien und Deutschland. Wiesbaden: VS Verlag, 2007



Impressum

«Bulletin PNR 51», informations actuelles du Programme national de recherche PNR 51 «Intégration et exclusion», édition n° 5, juillet 2007

Editeur

Comité de direction du PNR 51, Fonds national suisse (FNS), case postale, 3001 Berne
www.pnr51.ch

Rédaction

Wolfgang Wettstein, chargé de valorisation PNR 51, Forchstrasse 70, 8008 Zurich
Tél. +41 (0)44 420 18 60, fax +41 (0)44 420 18 61
wwettstein@access.ch

Traduction

Sophie Neuberg, Berlin

Graphisme

Atelier Richner, Berne, www.atelierrichner.ch

Impression

Rickli+Wyss AG, Berne, www.rwiy.ch
Imprimé sur du papier blanchi sans chlore, 100 gm²

Tirage allemand et français: 3000 ex.

L'édition n° 6 paraîtra en novembre 2007.
Clôture de rédaction: fin septembre 2007.